



Règlement du jeu #LGVPlusEnClasse

Le jeu intitulé #LGVPlusEnClasse est organisé par l'**Espace des sciences**.

L'Espace des sciences, de statut associatif (loi 1901), est un centre de culture scientifique technique et industrielle (CCSTI), labellisé "Science et culture, innovation" par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2008.

Espace des sciences
Les Champs Libres
10 cours des Alliés
35 000 Rennes
Tél. 02 23 40 66 40

En matière de données personnelles, le jeu est soumis aux mêmes engagements que site web qui l'héberge. Ces engagements sont décrits dans les mentions légales du site [espace-sciences.org](http://www.espace-sciences.org) disponibles à cette adresse :

<http://www.espace-sciences.org/mentions-legales>

Notamment en ce qui concerne les **informations personnelles** que des participants sont amenés à nous confier pour dans le cadre du jeu. Aucun usage commercial ne pourra être fait des données recueillies lors du jeu et le participant bénéficie d'un droit de rectification et de suppression de ses données personnelles.

Le jeu est gratuit et sans obligation d'achat.

Le jeu se déroule du 10 mars 2017 au 7 avril 2017. Il présentera quatre problèmes mathématiques qui seront dévoilés un par un, à une semaine d'intervalle chacun. Chaque problème devra être résolu en cochant une ou plusieurs cases. Parmi les participants ayant saisi la ou l'une des bonnes réponses à l'un des problèmes, un tirage au sort sera organisé afin de déterminer le gagnant du jeu. Chacun des quatre problèmes donnera lieu à un tirage au sort. Une même personne peut répondre aux quatre problèmes, il est donc possible de gagner plusieurs fois. La participation est individuelle et limitée à une fois par problème. À chaque gagnant sera attribué un lot.

Chaque lot est constitué de deux cartons d'invitation individuels, permettant d'accéder gratuitement aux salles d'exposition, au Laboratoire de Merlin, à une séance de planétarium, dans la limite des places disponibles. Chaque carton d'invitation est valable une fois et uniquement dans le courant de l'année 2017.

Les participants doivent renseigner leur nom et prénom et fournir une adresse de courrier électronique valide. S'ils gagnent, ils recevront un mail les invitant à fournir une adresse postale à laquelle les cartons d'invitation seront envoyés par courrier postal. Les gagnants disposeront de 7 jours pour fournir une adresse postale. L'Espace des sciences ne serait être tenu responsable d'une défaillance des services postaux ou de la transmission d'une adresse fausse ou incomplète. La non-réponse au courrier électronique ou la fourniture d'une adresse électronique non-valide provoquera un nouveau tirage au sort parmi les bonnes réponses.